

Fiche d'inscription bénévole

Festival Vice & Versa 2025



- 2 au 4 MAI 2025 -

■ INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Portable

Email

Date de naissance

J'ai le permis Oui Non J'ai un véhicule personnel Oui Non

Je peux héberger des personnes à mon domicile (équipes, artistes) Oui Non

Si oui, combien et conditions?

■ NOTES ET REMARQUES

■ VOS DISPONIBILITÉS

RÉUNION D'INFORMATION GENERALE

L'occasion de se retrouver, de se rencontrer et de découvrir toute l'aide dont on a besoin !

Mardi 8 avril 2025 à 19h30

aux bureaux du Festival : 1 place de la liberté à Bourg-lès-Valence Oui Non

REUNION D'INFORMATION PRATIQUE – ORGANISATION DU FESTIVAL VICE & VERSA 2024

▶ **Présence OBLIGATOIRE le jeudi 1 mai de 10h à 18h pour :**

- le montage de la Guinguette
- la réunion de préparation et explications des tâches de chacun pendant tout le festival
- l'installation des salles de spectacle, guinguette, décoration, technique, cuisine...

▶ **Conférence de Presse mercredi 16 avril à 12h30.**

▶ **Présence OBLIGATOIRE le dimanche 4 mai de 13h à 20h et très nécessaire lundi 5 mai pour le démontage.**

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE FESTIVAL (le festival a lieu du vendredi 2 au dimanche 4 mai 2025)

Pour l'organisation du Festival, vos centres d'intérêts (du vendredi 25 avril au lundi 5 mai 2025)

- Préparation des loges, des tables, aménagement des lieux du Festival
- Accueil et transports des artistes
- Accueil et accompagnement des publics (accès aux spectacles, aux expos, parcours sensoriels les yeux bandés, etc.)
- Accueil et accompagnement des publics spécifiques (scolaires, personnes sourdes, aveugles, etc)
- Service : repas, bar du festival et repas dans le noir
- Cuisine : préparation des repas
- Surveillance et accueil d'expositions, d'ateliers, des entresorts.



Merci de remplir précisément les horaires de vos disponibilités !

**C'est important que vous vous engagiez définitivement sur ces créneaux.
Nous nous basons sur ces informations pour créer le planning.**

Vendredi 25 avril : Préparation :	Horaires	<input type="text"/>
Samedi 26 avril : Préparation :	Horaires	<input type="text"/>
Dimanche 27 avril : Préparation :	Horaires	<input type="text"/>
Lundi 28 avril : Préparation :	Horaires	<input type="text"/>
Mardi 29 avril : Préparation :	Horaires	<input type="text"/>
Mercredi 30 avril : Montage:	Horaires	<input type="text"/>
Jeudi 1 mai : Montage :	Horaires	<input type="text"/>
Vendredi 2 mai : Festival :	Horaires	<input type="text"/>
Samedi 3 mai : Festival :	Horaires	<input type="text"/>
Dimanche 4 mai : Festival et démontage	Horaires	<input type="text"/>
Lundi 5 mai : Démontage	Horaires	<input type="text"/>

CHARTRE DE BENEVOLAT

Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez à l'association et ses événements. Afin de participer de la meilleure façon possible aux activités de Vice & Versa et afin que notre engagement mutuel soit entier nous avons tenu à rédiger une charte de bénévolat !

1. ÊTRE BÉNÉVOLE, UN ENGAGEMENT PRÉCIEUX

Les bénévoles jouent un rôle indispensable, révèlent sans cesse de nouveaux besoins : sans bénévoles, nombre d'actions solidaires, nombre d'associations ne pourraient survivre ! Être bénévole aujourd'hui, c'est participer activement au progrès social, culturel, économique. Et tout cela sans aucune compensation financière. Tous les bénévoles sont volontaires, mais tous les volontaires ne sont pas bénévoles, car dans la notion du bénévolat il y a fondamentalement celle de l'acte véritablement gratuit, action tellement rare et précieuse aujourd'hui !

2. VOS MOTIVATIONS

Toutes les raisons sont bonnes pour participer bénévolement à une activité : Prendre une autre place dans la collectivité ; Acquérir des connaissances ; Étoffer un CV débutant ; Agir sur son environnement ; Occuper son temps libre ; Se passionner pour une activité précise ; S'ouvrir aux autres ; S'engager auprès de ceux qui en ont besoin ; Mettre en valeur des compétences ; Conserver une activité et un statut à la retraite ; Exploiter un savoir professionnel... Et vous ?

3. JE SAIS QUE VICE & VERSA S'ENGAGE A :

- M'accueillir et me considérer comme un collaborateur à part entière,
- Me donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement,
- Me confier une activité qui me convienne dans la mesure des tâches affectées aux bénévoles,
- Assurer ma formation et mon accompagnement par un responsable compétent,
- M'aider à m'insérer et à m'épanouir au sein de l'équipe,
- Me couvrir par une assurance adéquate.

4. EN TANT QUE BÉNÉVOLE, JE M'ENGAGE A:

- Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs
- Me sentir responsable et solidaire du déroulement de l'évènement
- Assurer avec sérieux et régularité le poste choisi
- Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles ou les personnes responsables
- Assurer avec sérieux, discrétion et régularité l'activité choisie,
- Respecter les consignes de sécurité.
- Régler le montant correspondant à l'adhésion et l'assurance RC à Vice & Versa de 10 euros

Merci de bien vouloir compléter, signer et renvoyer les 4 pages de cette fiche de renseignements accompagné d'un chèque de 10 € établi à l'ordre de Vice & Versa

à l'adresse suivante : **11 Rue Dupont • 26500 Bourg-lès-Valence**

ou par mail à : info@festival-vice-versa.com

Lieu

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire.

